



Contrat Groupe Assurance Statutaire 2022/2025
Couverture des risques afférents aux agents affiliés à l'**IRCANTEC**
Formulaire de modification des bases d'assurance
A compter du 01/01/2025
Pour les collectivités et établissements publics adhérents

**A retourner au CDG31, par courrier recommandé
réceptionné par le CDG31 avant le 15/12/2024**

Toutes les rubriques doivent être renseignées.

Dénomination	
Adresse postale	
N° SIRET	
CODE NAF	

Nom du correspondant	
Téléphone	
Mèl	

I. IRCANTEC - Conditions de couverture

Risques couverts	Taux applicable au 1 ^{er} janvier 2025
Maladie ordinaire avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt Congé de grave maladie Maternité, congé de naissance, congé pour l'arrivée d'un enfant en vue de son adoption, congé adoption et paternité/accueil de l'enfant Accident et maladie imputables au service	0,72%

II. IRCANTEC - Bases d'assurance

Bases d'assurance	Bases à ce jour ¹	Bases au 01/01/2025 ¹
Traitement indiciaire brut (TIB)	☒	☒
Nouvelle bonification indiciaire	☐	☐
Supplément familial	☐	☐
Primes et gratifications mensuelles	☐	☐
Complément de traitement Indiciaire	☐	☐
Charges patronales Taux de couverture retenu (entre 10% et 60%) : %	☐	☐

1 – Cocher les cases pour les bases choisies en sus du TIB

La modification prendra effet le 01/01/2025.

Fait à

Le

Signature et cachet de l'autorité territoriale